



Tribune - La LPPR est tout le contraire de ce que nous voulons : un enseignement supérieur et une recherche au service de toutes et tous avec des moyens humains et matériels garantis et pérennes

jeudi 25 juin 2020, par [Bariaud](#)

Tribune parue sur [Médiapart](#).

La LPPR est tout le contraire de ce que nous voulons : un enseignement supérieur et une recherche au service de toutes et tous avec des moyens humains et matériels garantis et pérennes

La violence de la crise sanitaire et l'impact économique et social du confinement révèlent la vulnérabilité de sociétés qui reposent sur un capitalisme mondialisé, mis en œuvre par des politiques néolibérales. Depuis maintenant bien trop longtemps, ces politiques se sont employées à soutenir les marchés et la rentabilité des entreprises sans se soucier de l'impact de leur production sur l'emploi et les besoins des populations. Elles conduisent au désengagement de l'État en matière d'orientation de l'économie, de cohésion sociale et de protection des populations. La crise sans précédent que nous traversons montre à quel point un service public fort est indispensable pour maintenir le cap dans la tempête. **L'Enseignement Supérieur et la Recherche (ESR) n'échappe pas à ce constat.** L'ESR a besoin d'un vrai service public national avec des actrices et des acteurs ayant les moyens de travailler sur le long terme en toute indépendance des pouvoirs politiques et économiques. Nous avons vu les limites d'une recherche sur appel à projet, des chercheur·ses ayant dû arrêter par le passé leurs recherches sur les coronavirus faute de moyens. Des conflits d'intérêts entre chercheur·ses et des grandes entreprises dans les domaines pharmaceutiques sont apparus à la faveur des recherches thérapeutiques contre la Covid-19. La période que nous traversons souligne l'importance des Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de travail (CHSCT). Leur intervention a permis dans beaucoup d'établissements de protéger les travailleur·ses, que ce soit en améliorant sensiblement l'évaluation des risques et l'organisation du travail, ou à défaut en empêchant les sites de rouvrir dans des conditions dangereuses... Ce sont pourtant ces instances précieuses que la loi Dussopt sur la Fonction Publique entend supprimer.

Dans ce contexte, nous aurions pu espérer un sursaut de prise de conscience de l'impasse où nous conduisent ces politiques de la part du pouvoir en place, donnant aux personnels du service public de l'ESR des moyens permettant d'assurer leur travail et aux étudiant·es, des conditions de vie et d'études satisfaisantes. Mais la **Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR)** annoncée par Mme Vidal accélère au contraire la destruction de ce service public. Dénoncée par les personnels et les étudiant·es mobilisés contre ce projet de loi, **la LPPR ne répond non seulement à aucun des enjeux faute de moyens suffisants, mais pire elle accentuerait les défauts du système actuel, notamment en renforçant la précarité** des personnels comme du financement des unités et des établissements. Cette loi ne revient pas non plus sur la limitation d'accès aux études supérieures (ParcourSup et hausse des droits d'inscription), la réduction de l'offre de formation, qui accélèrent la marchandisation des savoirs.

La recherche et l'enseignement supérieur sont malades de l'austérité que subit la Fonction Publique depuis des décennies, mais aussi malades de la succession des lois de démantèlement, marchandisation et désengagement de l'État (Pacte pour la recherche, lois LRU 1& 2, RCE, loi ORE...); malades également du management néolibéral, qui promet toujours plus de compétition avec comme corollaire toujours plus de bureaucratie. Les chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses de la Fonction Publique sont devenus des chercheur·ses d'argent, contraints à travailler toujours davantage sur des recherches de court terme financées par appel à projets générateur d'embauches de précaires sous-payés et largement exploités en lieu et place de recrutement sur postes pérennes. Le travail des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs et techniques (BIATSS et IT) se réduit trop souvent à former ces jeunes précaires qui se succèdent rapidement faute de perspectives, sans plus aucune implication intellectuelle dans les projets développés. **À la perte d'avancées scientifiques** faute de financement à long terme, à la déstabilisation des équipes liée à un turn-over accru du personnel et à la mise à mal de l'indépendance de la recherche publique, s'ajoutent une

La violence de la crise sanitaire et l'impact économique et social du confinement révèlent la vulnérabilité de sociétés qui reposent sur un capitalisme mondialisé, mis en œuvre par des politiques néolibérales. Depuis maintenant bien trop longtemps, ces politiques se sont employées à soutenir les marchés et la rentabilité des entreprises sans se soucier de l'impact de leur production sur l'emploi et les besoins des populations. Elles conduisent au désengagement de l'État en matière d'orientation de l'économie, de cohésion sociale et de protection des populations. La crise sans précédent que nous traversons montre à quel point un service public fort est indispensable pour maintenir le cap dans la tempête. L'Enseignement

Supérieur et la Recherche (ESR) n'échappe pas à ce constat. L'ESR a besoin d'un vrai service public national avec des actrices et des acteurs ayant les moyens de travailler sur le long terme en toute indépendance des pouvoirs politiques et économiques. Nous avons vu les limites d'une recherche sur appel à projet, des chercheur·ses ayant dû arrêter par le passé leurs recherches sur les coronavirus faute de moyens. Des conflits d'intérêts entre chercheur·ses et des grandes entreprises dans les domaines pharmaceutiques sont apparus à la faveur des recherches thérapeutiques contre la Covid-19. La période que nous traversons souligne l'importance des Comités d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de travail (CHSCT). Leur intervention a permis dans beaucoup d'établissements de protéger les travailleur·ses, que ce soit en améliorant sensiblement l'évaluation des risques et l'organisation du travail, ou à défaut en empêchant les sites de rouvrir dans des conditions dangereuses... Ce sont pourtant ces instances précieuses que la loi Dussopt sur la Fonction Publique entend supprimer.

Dans ce contexte, nous aurions pu espérer un sursaut de prise de conscience de l'impasse où nous conduisent ces politiques de la part du pouvoir en place, donnant aux personnels du service public de l'ESR des moyens permettant d'assurer leur travail et aux étudiant·es, des conditions de vie et d'études satisfaisantes. Mais la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche (LPPR) annoncée par Mme Vidal accélère au contraire la destruction de ce service public. Dénoncée par les personnels et les étudiant·es mobilisés contre ce projet de loi, la LPPR ne répond non seulement à aucun des enjeux faute de moyens suffisants, mais pire elle accentuerait les défauts du système actuel, notamment en renforçant la précarité des personnels comme du financement des unités et des établissements. Cette loi ne revient pas non plus sur la limitation d'accès aux études supérieures (ParcourSup et hausse des droits d'inscription), la réduction de l'offre de formation, qui accélèrent la marchandisation des savoirs.

La recherche et l'enseignement supérieur sont malades de l'austérité que subit la Fonction Publique depuis des décennies, mais aussi malades de la succession des lois de démantèlement, marchandisation et désengagement de l'État (Pacte pour la recherche, lois LRU 1 & 2, RCE, loi ORE...) ; malades également du management néolibéral, qui promet toujours plus de compétition avec comme corollaire toujours plus de bureaucratie. Les chercheur·ses et enseignant·es-chercheur·ses de la Fonction Publique sont devenus des chercheur·ses d'argent, contraints à travailler toujours davantage sur des recherches de court terme financées par appel à projets générateur d'embauches de précaires sous-payés et largement exploités en lieu et place de recrutement sur postes pérennes. Le travail des personnels bibliothécaires, ingénieurs, administratifs et techniques (BIATSS et IT) se réduit trop souvent à former ces jeunes précaires qui se succèdent rapidement faute de perspectives, sans plus aucune implication intellectuelle dans les projets développés. À la perte d'avancées scientifiques faute de financement à long terme, à la déstabilisation des équipes liée à un turn-over accru du personnel et à la mise à mal de l'indépendance de la recherche publique, s'ajoutent une perte de sens et une généralisation de la souffrance au travail. À bien des égards, le diagnostic est proche de celui fait par nos collègues des hôpitaux. Le néolibéralisme tue le service public à petit feu.

Pour la FERC CGT, il s'agit d'abord de rompre avec l'austérité en donnant enfin des moyens, matériels, financiers et en personnels, au système. Mais, il faut aussi un changement complet de paradigme pour une production de connaissance scientifique et un partage du savoir qui soient à la hauteur des enjeux sociaux et écologiques auxquels nous devons répondre dans les années qui viennent. La FERC CGT met sur la table un certain nombre de propositions pour exiger la mise en place d'une autre politique.

- Le statut de fonctionnaire est la garantie de l'indépendance des personnels de l'ESR, vis-à-vis des pouvoirs économiques, mais aussi du pouvoir politique. Nous revendiquons que l'emploi statutaire passe par l'embauche de fonctionnaires. La FERC CGT est donc opposée à la généralisation de la précarité, avec notamment les CDI de mission ou des CDD « tenure track » prévus dans la LPPR. Pour cette même raison, la loi de la Transformation de la Fonction Publique qui organise le démantèlement du statut de fonctionnaire et des droits des salarié·es avec la suppression des CHSCT et des CAP doit être abrogée.
- Les personnels de l'ESR sont très largement sous-payés par rapport à ceux des autres pays de l'OCDE, mais aussi en deçà du reste de la Fonction Publique d'État à niveau de qualification équivalente. Le ministère propose des primes au mérite pour rattraper ce retard. Ces primes ne sont

pas la solution, car distribuées de manière différenciée, elles augmenteraient la compétition entre les agent·es et génèreraient un climat délétère sans régler le problème de fond. Pour la FERC CGT, il faut revaloriser les salaires et les carrières, cette revalorisation doit s'accompagner d'une augmentation de 18 % du point d'indice, ce qui correspond à la perte de pouvoir d'achat des fonctionnaires depuis 2000. Les salaires des fonctionnaires sont devenus miséreux à cause du gel du point d'indice ! Nous le répétons, la FERC CGT est contre le morcellement des 3 Fonctions publiques et n'acceptera pas des différences dans la valeur du point d'indice, selon qu'il s'agisse de la Fonction publique d'État, de la Fonction publique territoriale, de la Fonction publique hospitalière.

- L'emploi statutaire s'érode depuis des années avec une explosion concomitante de la précarité. Après l'échec de la loi Sauvadet dans l'ESR, nous revendiquons un vaste plan de titularisation de tous les précaires actuellement employés sur emplois pérennes. En 2017, la France comptait 23 618 enseignant·es-chercheur·ses (EC), 5116 chercheur·ses, et 31 675 BIATSS ou IT contractuel·les précaires employés sur missions permanentes. Ce plan de titularisation ne suffira pas à lui seul à compenser les suppressions d'emplois dans la recherche et le retour d'un taux d'encadrement des étudiant·es acceptable. De la même façon, les personnels des CROUS, maillon essentiel à l'accueil et accompagnement des populations étudiantes doivent relever du statut de fonctionnaire et il est donc essentiel de lancer une campagne de concours de titularisation conforme aux engagements pris par l'État. La FERC CGT propose un plan de titularisation des personnels précaires et la mise en œuvre d'un plan pluriannuel de création d'emplois de fonctionnaires dans tous les corps. Il faut au moins l'équivalent de 70 000 emplois titulaires à temps plein supplémentaires sur 4 ans.
- La recherche contractualisée en mode projet nous conduit droit dans le mur. Fondée sur le court terme (projets à 3-4 ans) et des « livrables » prédéfinis, elle limite le développement d'une libre recherche, suivant sur du long terme toutes les pistes possibles. Elle est aussi un véritable gaspillage de temps et d'argent. Si l'on tient compte du temps passé pour monter les projets, les évaluer et en assurer le suivi organisationnel, les frais de gestion du projet s'élèvent à près de 50 % de son montant total : 2,3 milliards d'euros sont ainsi perdus en pure perte, au prétexte de ne donner des moyens qu'à des soi-disant « excellents », et en ayant créé de toutes pièces un mille-feuille administratif et bureaucratique. La FERC CGT revendique la suppression de l'ANR, des initiatives d'excellence, ainsi que du Crédit Impôt Recherche (CIR) et propose à l'inverse la redistribution des moyens aux unités et établissements sous forme de dotations pérennes. Les budgets d'État des CROUS doivent être augmentés et pérennes, et les CROUS doivent disposer d'une rallonge financière d'urgence de 230 M€ de crédits d'État au moins.
- Les personnels souffrent de logiques managériales. Ces logiques libérales usent les personnels, provoquent une perte du sens du travail et empêchent la réalisation des missions de service public. La FERC CGT est pour la suppression de l'HCERES et demande le retour des prérogatives du CoNRS et de la CNU. Elle s'oppose à l'évaluation individuelle des EC dont le renforcement est prévu dans la LPPR. Nous sommes aussi pour mettre un terme aux fusions et autres ré-organisations d'universités qui ne font qu'accentuer les inégalités sur le territoire et préparent la marchandisation de grandes « universités de recherche ». La FERC-CGT demande le renforcement des organismes nationaux de recherche et des universités dans leurs missions de développement des connaissances dans toutes les disciplines.
- Nous devons reconstruire un service public de la publication scientifique. L'édition scientifique a été préemptée par des grands groupes privés qui génèrent des profits importants (plus de 20 % de marge) sur le dos des scientifiques et de nos impôts. Ce système alimenté par le management selon le « publish or perish » a fait exploser le nombre de publications mais aussi le nombre de fraudes scientifiques. Nos publications et données doivent redevenir gratuites et accessibles à toutes et tous.
- L'enseignement à l'université doit être repensé, pour lui restituer ce qui en fait un système riche et original de « formation à et par la recherche », de formation à l'esprit critique et à la citoyenneté. Le statut des enseignant·es du supérieur doit rester un statut d'enseignant·e-chercheur·se et la formation dispensée doit rester adossée à la recherche à tous les niveaux ou cycles de formation. Elle doit également contribuer au développement et à la diffusion des connaissances pour l'ensemble de la société. Des moyens pérennes (financiers et humains) sont nécessaires pour cela.

La FERC CGT dénonce aussi la tentative de généralisation de l'enseignement à distance, avec l'université « dématérialisée », sans contact humain et sans expérience du collectif, que Mme Vidal voudrait mettre en place pour la rentrée 2020. Le Lien pédagogique assuré durant le confinement grâce à l'implication exceptionnelle des personnels est forcément un pis-aller qui ne permet pas les interactions directes étudiant-es-enseignant-es qui sont irremplaçables. Les classes virtuelles ne sauraient en effet remplacer l'indispensable socialisation estudiantine qui se noue sur les bancs des universités (amphithéâtre, groupes de travaux dirigés...). Comment former des étudiant-es qu'on ne connaît pas ? Comment savoir leur degré d'implication ? Comment éviter la sélection sociale, que ce soit par l'accès privilégié aux ressources numériques, l'accès au logement étudiant décent ? Quelle va être la situation pour les enseignant-es et les étudiant-es qui se retrouvent isolés et dépassés par cette « nouvelle » pédagogie ? Comment faire face à un métier qui exige et se nourrit du contact direct et des échanges avec pour objectif l'acquisition de l'autonomie, de la méthodologie et de l'esprit critique dans l'acquisition des savoirs. Le télé-enseignement et plus généralement le travail à domicile doivent demeurer l'exception et non la règle.

- Les étudiants doivent avoir les moyens d'étudier dans de bonnes conditions. La FERC CGT est pour la création d'un véritable service public du logement étudiant, de restauration universitaire et du service social pour la vie étudiante, avec des moyens renforcés pour les CROUS. Vivement opposés à toute hausse des frais d'inscription, nous proposons aussi la suppression des frais d'inscription, qui ne représentent qu'une part infime du budget des universités. L'université publique comme l'école doit être gratuite et accessible à toutes et tous.

Toutes ces mesures ont un coût mais les moyens existent. C'est un choix de société. Avec la mise en œuvre de ce plan alternatif ambitieux, l'investissement dans la recherche publique dépasserait à peine les 1 % du PIB et l'investissement global dans la recherche serait encore très loin des 3 % préconisés par l'Union Européenne. Par ailleurs, la remise à plat de tout le millefeuille bureaucratique de la recherche sur appels à projets (ANR : 672 M€, PIA3 : 1 Mds € en 2019) et la suppression du CIR (6 Mds €) qui a démontré son inefficacité, ainsi que le redéploiement des crédits du Service National Universel permettraient de débloquer des moyens.

Ces propositions sont largement incompatibles avec le projet de loi actuel. Nous demandons l'abandon du projet de LPPR, l'allocation de moyens à la hauteur des besoins du service public d'ESR, et l'ouverture de vraies négociations avec les organisations syndicales sur la base des revendications largement partagées par les personnels de l'ESR. Les propositions que nous faisons sont de nature à libérer les acteur-trices de l'ESR des contraintes bureaucratiques dans lequel le néolibéralisme les a enfermés, pour produire plus de connaissances scientifiques à travers une recherche de qualité et les partager le plus sereinement possible au plus grand nombre d'étudiant-es au sein de l'université et participer à l'essor et l'avenir de la société.

En conclusion, le courrier de Madame Vidal aux membres de la communauté de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ne dit en réalité qu'une chose : malgré le rejet massif de la communauté scientifique, le gouvernement entend continuer et même aggraver la politique mise en œuvre depuis des années à l'encontre du service public national de l'ESR.

Pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux, nous avons plus que jamais besoin d'une recherche de qualité et de citoyens formés par un enseignement supérieur public correctement financé. C'est le sens de nos propositions, que nous mettons en débat.

Cendrine Berger (Secrétaire de la CGT-FERC SUP)

Josianne tack (Secrétaire de la SNTRS-CGT)

Hendrik Davi (Secrétaire de la CGT INRAE)